



COMMUNE LE NOIRMONT

Téléphone : 032 953 11 15
Fax : 032 953 18 09
CCP : 23-1305-8
Adresse :
CP 233
2340 Le Noirmont

Informations sur : www.noirmont.ch
Courriel : commune@noirmont.ch
Courriel secrétariat : patricia.donze@noirmont.ch

Guichets ouverts : LU-ME 8h-12h-17h-18/ JE 8h-12h/ VE 8h-12h -14h-17h

LA COMMUNE DU NOIRMONT VOUS INFORME DES MESURES PRISES PAR LE SYNDICAT POUR L'ALIMENTATION DES FRANCHES-MONTAGNES EN EAU POTABLE (SEF)

A CONDITIONS EXCEPTIONNELLES, MESURES EXCEPTIONNELLES

Malgré les quelques pluies de ces derniers jours, la situation des ressources en eau du Syndicat des eaux des Franches-Montagnes ne s'est pas améliorée. Il faudra en effet plusieurs semaines de précipitations pour que nappes et sources retrouvent des niveaux et des débits normaux et ce, espérons-le, avant l'arrivée des grands froids.

Au vu de ce qui précède, le SEF décrète, l'interdiction d'utiliser l'eau du réseau pour tous travaux de lavage (véhicules, places, alentours de bâtiments, etc) et de remplissage (bassins, fontaines, etc).

Ménager les ressources naturelles étant l'affaire de tous, nous comptons sur le sens des responsabilités de chaque consommateur pour limiter au maximum sa propre consommation au quotidien.

L'eau est précieuse, ne la gaspillons pas.

Bureau SEF, le 14 novembre 2018 et Commune Le Noirmont